

Le PRÉSIDENT : Non.

M. MACDONNELL : Non.

M. MCKINNON : Je ne voulais pas dire "le contre-plaqué ou rien", mais plutôt "nous voulons conclure un accord, mais il faut y inclure le contre-plaqué."

M. ADAMSON : Tirons la situation au clair. Vous m'embrouillez. Il fallait que l'accord porte aussi sur le contre-plaqué, sinon vous n'étiez pas disposé à conclure l'entente ?

M. SINCLAIR : Il a dit qu'il avait maquignonné.

Le PRÉSIDENT : Je vous conseille de lire le compte rendu, monsieur Adamson. Je crois que le témoin en a dit autant que nous sommes en droit d'exiger de lui.

M. MCKINNON : C'est une question de maquignonnage et, jusqu'à la onzième heure, il faut se montrer très exigeant.

M. CRESTOHL : Je n'ai qu'une question.

Le PRÉSIDENT : J'aimerais que nous nous entendions sur le jour de notre prochaine réunion.

M. CRESTOHL : Une minute me suffira. Sauf erreur, M. Isbister a dit que les accords entreront en vigueur le 6 juin. J'ai été quelque peu étonné d'apprendre que les Etats-Unis cherchent à se conformer à la lettre plutôt qu'à l'esprit de la loi. L'application des accords se fait-elle selon l'esprit ou la lettre de la loi ?

M. MCKINNON : Tous les accords visant les annexes où sont prescrits les droits de douane seront mis en vigueur le 6 juin par une mesure du pouvoir exécutif, aux Etats-Unis aussi bien qu'au Canada. Ils seront appliqués intégralement.

Le PRÉSIDENT : Pourrions-nous nous entendre sur nos prochaines réunions ? La dernière fois, nous nous sommes rendu compte que si nous voulions jouir de cette enquête et assurer la continuité de nos entretiens, il fallait nous réunir le matin, l'après-midi et le soir. Le Comité désire-t-il que nous agissions ainsi cette fois-ci ?

M. HARKNESS : Certainement pas le soir.

M. SINCLAIR : Plusieurs membres de notre Comité font aussi partie du comité des comptes publics qui se réunit régulièrement et dont les séances seront plus nombreuses la semaine prochaine. Le comité des affaires extérieures se réunit également, ce qui rend la situation un peu difficile.

Le PRÉSIDENT : Je veux tout simplement connaître l'opinion du Comité.

M. SINCLAIR : Je crois qu'il serait plutôt difficile de nous réunir plus de deux fois par semaine.

M. MACDONNELL : Quant à nous, il devient de plus en plus difficile de trouver des membres.

Le PRÉSIDENT : Le comité des comptes publics se réunit cet après-midi et jeudi matin. Mercredi est consacré aux réunions de partis. Il semble bien que le seul temps disponible cette semaine serait jeudi après-midi. Cela vous convient-il ?

Des VOIX : Adopté.

M. FULFORD : Et pourquoi pas mercredi après-midi ?

M. FRASER : Oui.

Le PRÉSIDENT : Mercredi ou jeudi ?

Des VOIX : Mercredi après-midi.

Le PRÉSIDENT : Entendu.